

Ecole élémentaire Léonard de Vinci SAINT-EVARZEC

Compte-rendu du conseil d'école du 15/03/2022.

Le conseil d'école s'est réuni le mardi 15 mars 2022 de 17h30 à 19h30

A l'ordre du jour :

- Protocoles sanitaires et continuité pédagogique
- Sorties et projets divers menés dans les classes : bilan de mi-année
- Prévisions d'effectifs
- Budget fonctionnement
- Travaux
- Questions diverses

1 - Protocoles sanitaires et continuité pédagogique.

Depuis le précédent conseil d'école le protocole sanitaire a évolué plusieurs fois. La période janvier-février a été la plus restrictive notamment au niveau des sorties et activités physiques.

Depuis hier, lundi 14 mars, la majorité des restrictions a été levée. Cependant, l'équipe enseignante reste très vigilante car il y a actuellement plus de cas qu'il n'y en a eu par le passé. Les brassages resteront donc, pour l'instant limités. Le port du masque n'est plus obligatoire : il est seulement fortement recommandé dans les situations de cas contacts (donc quand un enfant est déclaré positif dans une classe).

A partir du lundi 21 mars prochain, l'accueil périscolaire du matin se fera dans les mêmes conditions que le soir : les élèves des classes de CP, CE1, CE2 seront accueillis dans les locaux de la Maison de l'enfance. Les enfants de CM1 et CM2 seront accueillis dans les locaux de la Maison Communale.

Un plan de continuité pédagogique avait été établi : en cas de fermeture de classe, ou en cas d'isolement des enfants cas contacts ou positifs.

Pour maintenir le lien, toutes les classes utilisent Educartable. Les activités de français et de mathématiques sont la priorité. Les enseignants envoient les leçons travaillées en classe, proposent des exercices et échangent avec les familles.

Des liens vers des activités en ligne sont également parfois proposés.

Il faut toutefois expliquer que ce travail de continuité pédagogique se rajoute au travail de la classe : il faut en effet scanner des documents, expliquer par écrit ce qui a été fait, parfois apporter des étayages voire des corrections écrites ... ce qui est chronophage. Ce travail supplémentaire est imposé dans le cadre de la gestion du Covid.

Mais lorsque les enfants sont absents pour d'autres raisons que le covid, les enseignants ne sont pas tenus de proposer des activités à distance ni d'envoyer le travail. Les parents pourraient peut-être se rapprocher de camarades de classe pour obtenir le travail.

Il est à souligner que les enseignants sont fatigués.

2 - sorties et projets divers menés dans les classes : bilan de mi-année:

Projets réalisés depuis la Toussaint ou qui vont être mis en œuvre dans les semaines qui viennent :

- La piscine pour les CP, CE2B et CM1 : annulée entre janvier et février mais de nouveau autorisée (les classes auront eu 5 séances).
- Projet tennis de table pour les CP et les CE1 : dans le respect du protocole sanitaire (les élèves auront eu 7 séances).
- Les séances de rugby pour les classes du CE2 au CM2 ont pu avoir lieu au mois de novembre
- Projet école et météo commencé pour les classes de CE2 → visite à Océanopolis le 8 avril pour une restitution des travaux
- Le projet théâtre pour la classe de CP devrait se mettre en place (25 mars)

- Cinéma : une séance annulée et il reste une séance le 28 mars
- La classe de mer pour les classes de CM1, CM1/CM2 et CM2 aura lieu à Camaret du 9 au 13 mai. L'équipe d'encadrement sera constituée des 3 enseignants (Mme Daoulas, M. Augereau et Mme Le Bail), plus quatre accompagnateurs (Jean-Marc Scoarnec, Corinne Hermeneg, Monique Capp et Max Goudenhoofft).
- Le CAUE va intervenir 4 séances auprès des classes du CP au CE2. L'équipe enseignante relance le projet de réaménagement de la cour de récréation. Toutes les classes participeront à la réflexion mais la priorité a été mise sur les plus jeunes qui pourront voir des réalisations concrètes.

Souhaits exprimés pour la fin de l'année :

- La classe de CM1 aimerait rencontrer ses correspondants lors d'une sortie en bord de mer.
- CE2 : une séance de char à voile pour finaliser le projet sur le vent « école et météo »
- CE2 : Préparation et intervention d'un gendarme pour le « Permis piéton »
- CE2 : 8 séances d'escrime.
- CP : Vélo sur la cour et à Mousterland ?
- Intervention d'un gendarme pour le « permis Internet avec les CM2 »
- Course d'orientation pour les CM2 au bois du Moustoir au mois de juin pour finaliser le travail qui a été fait sur la cour
- Créer du lien avec le collège : découverte d'une activité de numération autour du boulier chinois (vidéos proposées par les 6^e) puis visite du collège.

3 - Prévisions d'effectifs.

143 élèves sont attendus pour la rentrée prochaine. La fermeture du 7^e poste de l'école a donc été décidée par Mme la DASEN.

Voici les effectifs par niveaux :

32 CP, 23 CE1, 24 CE2, 36 CM1 et 28 CM2. Dans ces effectifs se trouvent 3 enfants du voyage semi-sédentarisés qui seront présents d'octobre à février.

C'est Mme le Meur qui quittera l'école à la fin de l'année, avec peut-être l'espoir de pouvoir y revenir par la suite.

4- Budgets de fonctionnement

Le budget demandé à la mairie a été accepté : 41€ par enfant varzécois pour l'achat de fournitures scolaires + un budget de 1000€ pour acheter des livres ou manuels, 40€ par enfant varzécois pour les sorties scolaires, 5,20€ par enfant pour l'arbre de Noël, 4€ pour l'association sportive (déplacements pour les rencontres sportives et achat de matériel).

La mairie a également répondu à l'appel à projet dans le cadre du plan de relance numérique : l'état proposait une aide financière à hauteur de 70% des achats pour améliorer l'offre numérique des écoles. L'école a donc été dotée de 26 tablettes avec 2 grosses valises de rechargement, 3 PC fixes pour remplacer des postes de la salle informatique qui étaient encore sous windows XP, 2 ordinateurs portables pour remplacer ceux des classes de CE1 et de CP dont les claviers ne fonctionnaient plus. Un budget a été alloué pour le remplacement de tables. On peut penser à une vente d'occasion du matériel réformé.

Il est à noter que l'an dernier, la mairie avait également donné une subvention pour les sorties scolaires. Or presque aucune sortie n'avait pu être réalisée. Cet argent qui avait été versé sur le compte coopératif sera utilisé pour commencer le réaménagement de la cour de récréation dans le cadre du projet avec le CAUE.

5 - Travaux

La salle de motricité est presque terminée. Il reste à aménager les extérieurs. Le conseil d'école a pu en faire la visite.

6 - Questions diverses

Mme Simonou souhaitait faire part d'une inquiétude concernant l'unique poste d'infirmière au collège. Un autre demi-poste est demandé depuis plusieurs années car les besoins sont importants (850 élèves au collège + les 9 écoles du canton de Fouesnant).

L'infirmière du collège, Mme Cravec, intervient aussi dans les écoles : c'est elle qui fait passer les visites médicales aux élèves de CP. Elle fait aussi de la formation aux élèves : de séances sur l'importance du sommeil, sur l'alimentation, sur l'hygiène (ou hygiène dentaire), sur la puberté. Ses interventions donnent un éclairage plus médical que celui que les enseignants peuvent proposer et les conseils sont souvent mieux respectés. Cependant, elle manque de temps pour pouvoir tout assumer seule. De plus, elle joue un rôle d'assistance psychologique important.

A la demande unanime des parents d'élèves élus au conseil d'école, un vœu a été émis pour l'attribution d'un poste supplémentaire d'infirmière scolaire sur le canton de Fouesnant.